

*COMMISSION DE L'INTÉRIEUR, DES AFFAIRES
GÉNÉRALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU 17 JUIN 2015*

Question de M. André Frédéric au secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, chargé de la Simplification administrative, adjoint au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, sur "l'avenir du personnel de Fedasil"

André Frédéric (PS): Monsieur le secrétaire d'État, il y a quelques semaines vous venez présenter en commission, en compagnie de la direction de l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil), votre nouveau modèle d'accueil.

À cette occasion, mon estimé collègue Emir Kir avait notamment fait part de nos inquiétudes quant aux restrictions budgétaires qui touchent cette institution. Au vu des coupes sombres dont Fedasil est victime, nous nous inquiétons de sa capacité à poursuivre ses missions. Vous vous étiez voulu rassurant.

Malheureusement, ces paroles rassurantes n'empêchent pas le personnel de s'inquiéter pour son avenir, à bon droit me semble-t-il. En effet, les signaux envoyés à leur endroit ne sont pas de nature à envisager l'avenir sereinement.

On parle de la fermeture de centres, comme celui de Woluwe-Saint-Pierre, de la suppression du personnel d'entretien, en considérant que les résidents seront priés de nettoyer eux-mêmes, de l'externalisation des services de restauration ou encore de la privatisation des services de gardiennage, pour ne citer que quelques exemples parmi les plus frappants. Dans le même temps, on entend que vous refusez des prolongations de carrière à des agents qui en font la demande, pour des raisons manifestement budgétaires.

C'est dans ce contexte anxiogène que le personnel de Fedasil a annoncé la mise en place d'actions sociales pour les semaines à venir. Je pense qu'il faut de la clarté dans ces domaines pour désamorcer cette situation.

Dans le cadre budgétaire envisagé, pouvez-vous garantir le maintien intégral de l'emploi à Fedasil? Dans le cas contraire, quels sont les services que vous envisagez effectivement de privatiser? Quels sont les centres menacés de fermeture? Quel est le volume de personnel touché et quelles sont les solutions que vous proposez aux travailleurs concernés?

**COMMISSION DE L'INTÉRIEUR, DES AFFAIRES
GÉNÉRALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU 17 JUIN 2015**

À terme, quelle est votre vision de Fedasil du point de vue de l'emploi? Comptez-vous, ici aussi, appliquer les mesures de réduction linéaire du personnel que le gouvernement applique dans ses autres services?

Theo Francken, secrétaire d'État: Honorable membre, Fedasil n'est pas soumise aux économies linéaires qui sont appliquées dans d'autres départements, mais devra économiser 20 millions d'euros en 2016. Pour réaliser ces économies, il n'y aura pas de fermeture de centre fédéral, mais les places opérationnelles du centre de Woluwe-Saint-Pierre seront toutes transformées en places tampon et le personnel réaffecté dans d'autres centres. L'impact de ces mesures fait encore l'objet de discussions budgétaires, mais sera minimisé en affectant plus de personnel à d'autres tâches au sein des centres d'accueil, dans la mesure du possible.

Le personnel de Fedasil fournit quotidiennement un travail de grande qualité, parfois dans des conditions difficiles. Il est à mes yeux dès lors primordial qu'il puisse se concentrer sur les tâches essentielles liées à l'accueil des demandeurs d'asile.

André Frédéric (PS): Monsieur le secrétaire d'État, je ne suis pas souvent d'accord avec vous, mais c'est un grand jour; je suis d'accord sur au moins une phrase: le personnel de Fedasil fait un travail remarquable dans des conditions extrêmement pénibles. Le contexte quotidien est difficile. J'entends beaucoup de travailleurs de terrain dire combien il est difficile d'assurer en toute quiétude ce genre de mission. J'entends qu'il n'y aura pas de fermeture, que le personnel sera réaffecté. Je n'ai pas eu de réponse sur l'éventuelle privatisation d'un certain nombre de missions. J'ignore si des décisions en la matière ont déjà été prises en interne.

Theo Francken, secrétaire d'État: Nous sommes encore occupés à discuter avec les syndicats et le personnel. Le budget de 2016 sera une tâche parlementaire pour les mois de septembre, octobre et novembre. Il n'y a pas de décision définitive en ce moment. Je sais que c'est important et que la discussion est délicate. J'ai vu les syndicats et je dois les revoir. Je suis sûr que nous trouverons une solution.